

Conseil municipal
Du 6 juillet 2023
à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2023
- 3) Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4) Modifications du règlement intérieur du restaurant scolaire de la Commune
- 5) Modification des statuts du Grand Chalon-transfert de compétence « Développement des Infrastructures de recharge pour véhicules électriques »
- 6) Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Saône et Loire
- 7) Relations contractuelles entre la Commune de Fontaines et les associations Fontenoises pour l'organisation de manifestations au sein des locaux municipaux et du domaine public
- 8) Convention de partenariat entre la Commune et avec l'Office de tourisme du Grand Chalon pour l'organisation du festival « Garçon, la note ! »
- 9) Retrait de la délibération DE2023-27 BIS Cession des parcelles ZE 249 et ZE 252 au lieu dit « Gué de Nifette » à M. Bruno PERANA et Mme Séverine PERANA
- Modalités de la mise en vente des parcelles ZE 249 et ZE 252 au lieu dit « Gué de Nifette »

Finances

- 10) Don à l'association France Alzheimer

Divers

- 11) Informations diverses